

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

10 septembre 2012

## CRÉATION DES EMPLOIS D'AVENIR - (N° 148)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**AMENDEMENT**

N° 275

présenté par

M. Gille, Mme Carrey-Conte, Mme Untermaier, M. Sirugue, M. Germain et les membres du groupe socialiste, républicain et citoyen

-----

**ARTICLE PREMIER**

À la première phrase de l'alinéa 18, substituer au mot :

« individualisé »,

le mot :

« personnalisé ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement rédactionnel pour être en conformité avec les autres dispositions des textes existant.